



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage

Commune de Dieulouard
8 rue Saint Laurent
54380 DIEULOUARD

Objet du Marché

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DES RUES JEANNE D'ARC JEAN JAURES ET FELIX GOUVY

Marché passé en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

Référence de la décision d'assemblée

Décision du Maire ou de son représentant en date du

Cadre réservé à l'administration

Date du marché

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

Montant H.T.

Imputation

Cachet de la société

Marché n°2016-07		Travaux d'enfouissement des réseaux des rues Jeanne d'Arc Jean Jaurès et Félix Gouvy Acte d'engagement	1	/	16
------------------	--	---	---	---	----

Pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire de la Commune de Dieulouard ou son représentant

Personne habilitée à donner les renseignements

Monsieur le Maire de la Commune de Dieulouard ou son représentant

Ordonnateur

Monsieur le Maire de la Commune de Dieulouard

Comptable public assignataire des paiements

Madame la Trésorière Principale
Trésorerie de Pont à Mousson
53 chemin des 19 Arches
BP 60259
54701 PONT A MOUSSON

Contenu de l'acte d'engagement

Le candidat remplit un acte d'engagement pour chaque variante et donne les précisions ci-dessous

- Correspond à la solution de base unique de la consultation**
- Correspond à une variante**

Marché n°2016-07		Travaux d'enfouissement des réseaux des rues Jeanne d'Arc Jean Jaurès et Félix Gouvy Acte d'engagement	2	/	16
------------------	--	---	---	---	----

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

Je soussigné, cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique

Nom et prénom :	
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tél. Fax. Email.	
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tél. Fax. Email.	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
Code APE :	
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	

Marché n°2016-07		Travaux d'enfouissement des réseaux des rues Jeanne d'Arc Jean Jaurès et Félix Gouvy Acte d'engagement	3	/	16
------------------	--	---	---	---	----



Nous soussignés,

cochez cette case si vous répondez en tant que groupement

Cotraitant 1 mandataire	
<input type="checkbox"/> du groupement solidaire	<input type="checkbox"/> du groupement conjoint
Nom et prénom :	
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tél.	
Fax.	
Email.	
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tél.	
Fax.	
Email.	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
Code APE :	
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	

Marché n°2016-07		Travaux d'enfouissement des réseaux des rues Jeanne d'Arc Jean Jaurès et Félix Gouvy Acte d'engagement	4	/	16
------------------	--	---	---	---	----

Cotraitant 2

Nom et prénom :

Agissant en mon nom personnel ou **sous le nom de :**

Domicilié à :

Tél.
Fax.
Email.

Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tél.
Fax.
Email.

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

Code APE :

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés :

Marché n°2016-07		Travaux d'enfouissement des réseaux des rues Jeanne d'Arc Jean Jaurès et Félix Gouvy Acte d'engagement	5	/	16
------------------	--	---	---	---	----

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (ou Cahier des Clauses Particulières) du présent marché et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés à l'article 44 du C.M.P. ;

m'engage sans réserve, à produire la déclaration ou les certificats mentionnés à l'article 46 du C.M.P. ainsi que les attestations d'assurance visées à l'article **11-2** du C.C.A.P. et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un **délai de 120 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation et rappelée en page de garde du C.C.A.P.

nous nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants, représentés par :

Le mandataire du groupement, à produire la déclaration ou les certificats mentionnés à l'article 46 du CMP ainsi que les attestations d'assurance visées à l'article **11-2** du C.C.A.P. et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un **délai de 120 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation et rappelée en page de garde du C.C.A.P.

ARTICLE 2. PRIX

2-1. Montant du lot unique

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0 défini à l'article **3-3-2** du C.C.A.P.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article **3-5** du C.C.A.P.

Le marché n'est pas décomposé en lots, mais avec une tranche ferme et une tranche conditionnelle 1.

Les prestations du présent marché concernent la réalisation de travaux de l'enfouissement des réseaux secs des rues Jeanne d'Arc, Jean Jaurès pour la tranche ferme, et de la rue Félix Gouvy pour la tranche conditionnelle 1, et seront rémunérées par application des prix unitaires indiqués dans le Bordereau des Prix Unitaires et des quantités effectivement réalisées.

Tranche ferme : rues Jeanne d'Arc et Jean Jaurès

Montant estimatif hors TVA **de la tranche ferme (D.Q.E.)**

TVA au taux de _____ %, soit

Montant TVA incluse :

Arrêté en lettres à

Marché n°2016-07		Travaux d'enfouissement des réseaux des rues Jeanne d'Arc Jean Jaurès et Félix Gouvy Acte d'engagement	6	/	16
------------------	--	---	---	---	----

Tranche conditionnelle 1 : rue Félix Gouvy

Montant estimatif hors TVA de la tranche conditionnelle 1 (D.Q.E.)

TVA au taux de _____ %, soit

Montant TVA incluse :

Arrêté en lettres à

2-2. Montant sous-traité

2-2.1. Montant sous-traité désigné au marché

Le(s) annexe(s) n° _____ au présent acte d'engagement indique(nt) la nature et le montant des prestations que **j'envisage / nous envisageons** de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que **j'envisage / nous envisageons** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Tranche ferme : rues Jeanne d'Arc et Jean Jaurès

- Montant hors TVA
- Montant TVA incluse

Tranche conditionnelle 1 : rue Félix Gouvy

- Montant hors TVA
- Montant TVA incluse

Les déclarations et attestations (articles 114-1°, et 46 du Code des Marchés publics) des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

2-2.2. Montant sous-traité envisagé

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que **j'envisage / nous envisageons** de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours d'exécution leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant à la PRM.

Marché n°2016-07		Travaux d'enfouissement des réseaux des rues Jeanne d'Arc Jean Jaurès et Félix Gouvy Acte d'engagement	7	/	16
------------------	--	---	---	---	----

Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra proposer en nantissement, ou céder :

Tranche ferme : rues Jeanne d'Arc et Jean Jaurès

Nature de la prestation	Montants	
	hors TVA	TVA incluse
	€	€
	€	€
	€	€
	€	€
	€	€
	€	€
	€	€
Total :	€	€

Tranche conditionnelle 1 : rue Félix Gouvy

Nature de la prestation	Montants	
	hors TVA	TVA incluse
	€	€
	€	€
	€	€
	€	€
	€	€
	€	€
	€	€
Total :	€	€

2-2.3. Créance présentée en nantissement ou cession

Prestataire unique

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **je pourrai** présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

Tranche ferme : rues Jeanne d'Arc et Jean Jaurès

Tranche conditionnelle 1 : rue Félix Gouvy

Groupement

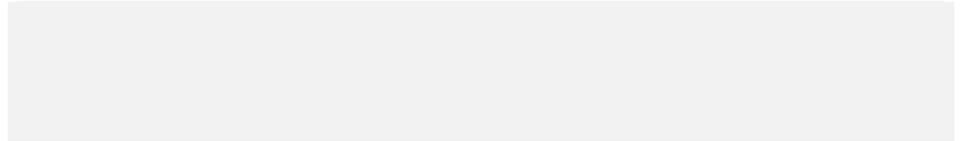
Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **nous pourrions** présenter en nantissement ou céder est ainsi de

Marché n°2016-07		Travaux d'enfouissement des réseaux des rues Jeanne d'Arc Jean Jaurès et Félix Gouvy Acte d'engagement	8	/	16
------------------	--	---	---	---	----

Tranche ferme : rues Jeanne d'Arc et Jean Jaurès



Tranche conditionnelle 1 : rue Félix Gouvy



Cotraitant 1	Cotraitant 2

ARTICLE 3. DELAI DE REALISATION

3-1. Période de préparation

Période de préparation de 2 semaines maximum par tranche.

3-2. Délai d'exécution

Les prestations seront exécutées dans le **délai global maximum indiqué ci-dessous**, à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer, sous peine de déclenchement automatique des pénalités de retard prévues au C.C.A.P., passé ces délais :

Délai maximum de réalisation du marché (y compris la période de préparation) :

Tranche ferme : rues Jeanne d'Arc et Jean Jaurès

16 semaines

Tranche conditionnelle 1 : rue Félix Gouvy

16 semaines

REMARQUE : le délai indiqué ci-dessus comprend les délais liés à l'approvisionnement des fournitures, les délais liés aux travaux de pose, de génie civil, A cet effet, le candidat indiquera sur le planning sommaire des différentes phases du chantier, y compris la préparation.

Marché n°2016-07		Travaux d'enfouissement des réseaux des rues Jeanne d'Arc Jean Jaurès et Félix Gouvy Acte d'engagement	9	/	16
------------------	--	---	---	---	----

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Le bénéficiaire de l'avance prévue à l'article 87 du Code des Marchés Publics est informé que la collectivité territoriale ne demande pas la constitution d'une garantie à première demande pour tout ou partie du remboursement de ladite avance (article 5.2 du C.C.A.P.).

Prestataire unique

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte indiqué ci-dessous (joindre un RIB ou RIP).

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Le prestataire désigné ci-devant (**si aucune case n'est cochée, le titulaire est réputé accepter l'avance**) :

refuse de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du CCAP.

accepte de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du CCAP.

compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

sous le numéro :

code banque :

code guichet :

clé RIB :

Marché n°2016-07		Travaux d'enfouissement des réseaux des rues Jeanne d'Arc Jean Jaurès et Félix Gouvy Acte d'engagement	10	/	16
------------------	--	---	----	---	----

Groupement

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des compte(s) indiqué(s) ci-dessous (joindre un RIB ou RIP).

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Paiement des sommes sur un compte unique.

Les soussignés entrepreneurs groupés conjoints, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés.

compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

sous le numéro :

code banque :

clé RIB : _____

code guichet : _____

Paiement des sommes sur des comptes séparés.

Les paiements seront effectués suivants les modalités définies ci-après :

Cotraitant	Répartition des paiements	Désignation de l'entreprise
1		
2		

Les prestataires désignés ci-devant (**si aucune case n'est cochée, le titulaire est réputé accepter l'avance**) :

refusent de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du CCAP.

acceptent de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du CCAP.

Marché n°2016-07		Travaux d'enfouissement des réseaux des rues Jeanne d'Arc Jean Jaurès et Félix Gouvy Acte d'engagement	11	/	16
------------------	--	---	----	---	----

Cotraitant 1

compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

sous le numéro :

code banque :

clé RIB :

code guichet :

Cotraitant 2

compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

sous le numéro :

code banque :

clé RIB :

code guichet :

Marché n°2016-07		Travaux d'enfouissement des réseaux des rues Jeanne d'Arc Jean Jaurès et Félix Gouvy Acte d'engagement	12	/	16
------------------	--	---	----	---	----

Fait en un seul original

à :

le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des prestataire(s) :

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

La Personne Responsable du Marché

à DIEULOUARD

le

Offre retenue par le maître d'ouvrage :

tranche ferme pour un montant de

tranche conditionnelle 1 pour un
montant de

Pour la Commune de Dieulouard

Le Représentant Légal du Maître de l'Ouvrage

Le Maire,

Henri POIRSON

La Personne Responsable du Marché certifie que le présent marché a été reçu par le représentant de l'Etat le :

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

Le prestataire / mandataire du groupement :

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le

le prestataire / mandataire du groupement destinataire

par

Pour la Personne Responsable du Marché,

à :

le :

(date d'apposition de la signature ci-après)

Marché n°2016-07		Travaux d'enfouissement des réseaux des rues Jeanne d'Arc Jean Jaurès et Félix Gouvy Acte d'engagement	13	/	16
------------------	--	---	----	---	----

ANNEXE À L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE OBLIGATOIREMENT COMPLETEE

- Clauses d'insertion –

Annexe à l'acte d'engagement (document devant obligatoirement être complété, daté et signé sous peine de rejet de l'offre pour non-conformité au cahier des charges en application de l'article 14 du Code des Marchés Publics)



L'ENGAGEMENT D'INSERTION

Je soussigné(e),

Nom du signataire : _____

Prénom: _____

Qualité: _____

Marché n°2016-07		Travaux d'enfouissement des réseaux des rues Jeanne d'Arc Jean Jaurès et Félix Gouvy Acte d'engagement	14	/	16
------------------	--	---	----	---	----

Pour le lot unique : La part de main d'œuvre consacrée à l'insertion doit représenter 5% de la masse salariale correspondant forfaitairement à :

Tranche ferme : rue Jeanne d'Arc et Jean Jaurès

.....% (à compléter) du montant global de la tranche ferme, soit au minimum
..... heures (à compléter)

Tranche conditionnelle 1 : rue Félix Gouvy

.....% (à compléter) du montant global de la tranche conditionnelle 1, soit au minimum
..... heures (à compléter)

DECLARE avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières notamment des dispositions relatives à l'action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

M'ENGAGE, si je suis déclaré attributaire du marché qui comporte une obligation d'insertion, à :

- **réserver, dans l'exécution du marché concerné, un nombre d'heures d'insertion**, sur la durée du chantier, au moins égal à celui indiqué ci-avant ;
- **prendre contact avec le référent clause d'insertion désigné à l'article 13-3 du C.C.A.P.**, afin de préciser les modalités de mise en œuvre de la clause ;
- **fournir**, à la demande de la commune de DIEULOUARD dans le délai qui me sera imparti, **toutes informations utiles** à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion.
- **M'engage à transmettre, le premier jour de chaque mois, tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l'action.**

Dans l'hypothèse où je ferais appel à des sous-traitants, je m'engage à :

- *à faire figurer l'obligation d'insertion dans les contrats de sous-traitance,*
- *à préciser clairement les engagements d'embauche des sous-traitants en nombre d'heures de travail réservées à des personnes en cursus d'insertion,*
- *à ce que le total des engagements d'embauche des sous-traitants additionnés à mon engagement personnel soit au moins égal à l'engagement auquel j'ai souscrit,*
- *à informer la structure référente de l'identité des sous-traitants ainsi que de l'engagement d'embauche contractualisé entre les sous-traitants et moi-même*

Si le licenciement d'une personne embauchée au titre de l'insertion intervient avant la fin du contrat prévu, l'entreprise doit tout mettre en œuvre pour procéder à son remplacement dans les conditions initiales. A défaut, il pourra être fait application d'une pénalité par rapport aux heures d'insertion non réalisées.

L'engagement d'insertion peut être réalisé selon l'une des trois options citées ci-dessous. Le candidat coche l'option qu'il a retenue. Pour faire ce choix, l'entreprise pourra utilement contacter le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle :

Marché n°2016-07		Travaux d'enfouissement des réseaux des rues Jeanne d'Arc Jean Jaurès et Félix Gouvy Acte d'engagement	15	/	16
------------------	--	---	----	---	----

Service Territorial d'insertion – Val de Lorraine

Mme Marie HANOT
Chargée de développement
Service Economie Solidaire et Insertion
9200 route de Blénod
54700 MAIDIÈRES
Tél : 03 83 80 13 60
mhanot@departement54.fr

□ 1ère Option

Embauche directe dans l'entreprise
Nombre de personnes embauchées
Nature du ou des postes
Formation assurée
Nature des contrats

□ 2ème Option

Recours à la sous-traitance d'une partie des travaux à une entreprise d'insertion
Nom et adresse de l'entreprise d'insertion
Montant estimé en équivalent temps plein / mois
Description des prestations sous-traitées

□ 3ème Option

Mutualisation des heures d'insertion
Recours à une entreprise de travail temporaire d'insertion
Recours à une association intermédiaire
Recours à un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification
Nom et adresse
Nombre d'heures engagées

La société
« Lu et approuvé »
(mention manuscrite)

A _____ , le
Cachet + signature

Marché n°2016-07		Travaux d'enfouissement des réseaux des rues Jeanne d'Arc Jean Jaurès et Félix Gouvy Acte d'engagement	16	/	16
------------------	--	---	----	---	----